

La lettre du confinement
Lundi 4 mai

L'essentiel de la réunion de la cellule de crise a été consacré au retour des enfants dans les écoles.

Lundi, la cellule de crise s'est réunie en mairie autour de Guy Férez. Participaient à cette réunion : Guy Paris (premier adjoint), Claude Sauvé (directeur général des services de la Ville et de la CA), Françoise Gouttenoire (directrice générale adjointe), Stéphane Cuzon (directeur du cadre de vie), Marc Picot (directeur de cabinet), Floris Janssens (chef de cabinet), Noëlle Choquenot (directrice du temps de l'enfant), Christian Sautier (directeur de la communication).

Réouverture des écoles:

Les conditions de réouverture des écoles ont encore évolué ces dernières heures. Désormais, seuls les enfants de grande section maternelle, CP et CM2 rentreront le 14 mai. Les autres écoliers devraient retrouver le chemin de leur classe le 2 juin.

Pour organiser cette reprise, la difficulté principale reste de connaître avec précision le nombre d'enfants qui effectueront cette rentrée. La moitié des parents (qui ont répondu au mail) questionnés par mail ont déclaré leur intention de ne pas envoyer leur enfant à l'école, un quart de l'envoyer et un quart ne se prononce pas. Les contacts se poursuivent avec l'éducation nationale pour la mise en place des mesures permettant de respecter le protocole santé.

Les points à régler restent nombreux car il faudra toujours accueillir les enfants des soignants et des enseignants, transporter certains enfants et les nourrir. Des menus adaptés à la situation seront proposés par Elixor et la solution des paniers repas pourrait être retenue dans les écoles qui ne bénéficient pas de restaurant scolaire implanté à proximité immédiate. Les enfants d'une même école pourraient également manger dans plusieurs salles pour respecter toutes les mesures barrières. Dans l'hypothèse où certaines mesures incluses dans le protocole sanitaire ne pourraient être garanties (distances de sécurité impossibles à mettre en œuvre...), il reviendrait au maire d'Auxerre de se prononcer sur la non ouverture de certaines écoles ou classes. Les décisions seront annoncées vendredi après la publication définitive de la carte regroupant les départements par couleur pour connaître les règles définitives.